

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 20 Octobre 2023

Référence
2023_54

Objet de la délibération
Colombarium : cases d'attente

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	9	10

Date de la convocation
12/10/2023

Date d'affichage
13/10/2023

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2023, le 20 Octobre à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune d'ARGENVIERES s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame MENARD Francine, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 12/10/2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13/10/2023.

Présents : Mme MENARD Francine, Maire, Mme TRINQUET Simone, M. CHANDAT David, M. MOULINNEUF Michel, Mme BROCC Caroline, M. COGNOT Gérard, M. FOURMENTRAUX Yves, M. DE SEGUINS-PAZZIS Nicolas, Mme VANDENBUSSCHE Julie

Excusé(s) séance : M. BREDART Jean-Luc donne procuration à M. FOURMENTRAUX Yves

Absent(s) : M. CHAMPROUX Martial

A été nommé(e) secrétaire : Mme TRINQUET Simone

Objet de la délibération : Colombarium : cases d'attente

Madame la Maire explique au Conseil Municipal :

- dans le cimetière communal, le colombarium disposant de 12 cases dont 6 de 2 emplacements et 6 de 4 emplacements.
- Les cases 2 emplacements ont toutes été vendues et une commande d'un nouveau monument de 4 cases 2 emplacements a été commandé auprès des Pompes Funèbres DOUCET CAMPOS le 06/06/2023
- En l'attente de la livraison du monument, une solution de « case d'attente » peut être envisagée afin d'éviter aux familles souhaitant une case 2 emplacements d'être contraintes d'acheter une case 4 emplacements.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de placer les cases n°11 et 12 temporairement à titre de CASES D'ATTENTE.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :

En mairie, le 23 Octobre 2023

La Maire

Francine MENARD



La Secrétaire de séance
Mme TRINQUET Simone

Publicité des actes de la commune par publication papier le : 24/10/2023

Transmis au contrôle de légalité le : 24/10/2023